

1750 (c'est la date qui figure en haut du document, livret d'une dizaine de pages)  
Ordonnance de Claude de St Simon évêque de Metz

« Claude de Saint Simon évêque de Metz ordonnons ce qui suit(énumération de plusieurs villages) (...)

qu'a hesse dont la visite a été faite le vingt sept novembre mil sept cent quarante sept (1747)

1. on fera construire un autre tabernacle
2. que le bassin des fonts baptismaux sera étamé
3. que les vesseaux des Stes huiles seront tenus plus proprement
4. que l'on construira une sacristie
5. qu'on fournira un missel neuf et un autre rituel, si on ne peut relier l'ancien
6. qu'on ouvrira la croisée qui est dans le fond de la nef, et qui a été bouchée depuis quelques années, laquelle croisée sera remise en ver et en plomb comme elle l'étoit cy devant
7. qu'il y aura une autre chaire a precher et un second confessional
8. que l'on cessera de chomer la feste de Saint Abdon
9. qu'on dressera un inventaire des linges, ornemens, vases sacrés et autres effets et meubles de l'Eglise, lequel inventaire sera fait double, pour un exemplaire remis entre les mains du Sr Curé et l'autre entre celles de l'Echevin en exercice, lequel rendra compte du contenu dudit inventaire à la fin de son terme.
10. que l'on reparera le pavé dans le collatéral de la chapelle de St Nicolas, et que ledit collateral sera remis dans son ancien etat pour donner plus de clarté à l'Eglise et plus d'aisance aux paroissiens
11. qu'on reparera les breches du mur du cimetiere »